

WEBINAIRE

Jeudi 21 septembre 2023

9h30-11h

La valorisation comptable du bénévolat en 5 questions

DÉROULÉ

La valorisation comptable du bénévolat en 5 questions

1. De quoi parle-t-on ?
2. À partir de quand et jusqu'où faut-il aller dans la prise en compte du bénévolat ?
3. Comment la calculer et l'écrire comptablement ?
4. A quoi ça sert ?
5. Comment être aidé ?

INTERVENANT·ES

- **Catherine Terrade**, Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables Nouvelle-Aquitaine
- **Nelly Brunaud et Alain Morisset**, co-président·es de l'association Bonnac Loisirs
- **Jérémy Galliot**, trésorier de Beaub FM
- **Marine Bouteville**, chargée d'accompagnement au Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

1. De quoi parle-t-on?

Depuis le 1er janvier 2020, le règlement de l'Autorité des Normes Comptables ANC n°2018 06 du 5/12/2018 indique qu'il convient, pour toutes les personnes morales de droit privé à but non-lucratif, de comptabiliser les contributions volontaires en nature.

« Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. » (art. 211 1)

On distingue :

les contributions en travail non rémunérées
bénévolat, mise à disposition de personnel

les contributions en services
mise à disposition de locaux, de matériels, fourniture gratuite de services, prêt à usage...

les contributions en biens
dons de biens matériels, vestimentaires, alimentaires... redistribués ou consommés en l'état

1. De quoi parle-t-on?

Ce webinaire va détailler les contributions volontaires en nature liées au **bénévolat**



Catherine TERRADE

Expert-comptable Commissaire aux comptes
Vice-présidente Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes Grande Aquitaine

Membre de la Commission Associations, secteur non
marchand, ESS, Mécénat du **Conseil Régional de
l'Ordre des Experts Comptables Nouvelle Aquitaine**

2. A partir de quand et jusqu'où faut-il aller dans la prise en compte du bénévolat ?

Définition du bénévole

« Le bénévole est celui qui s'engage librement pour mener à bien une action en direction d'autrui, action non salariée, non soumise à l'obligation de la loi, en dehors de son temps professionnel et familial. »

Source : Rapport au conseil économique et social sur l'essor et l'avenir du bénévolat, facteur d'amélioration de la qualité de vie.

CARACTÉRISTIQUES DU BÉNÉVOLE

- Un bénévole n'est pas un salarié qu'on ne paye pas
- Le bénévole n'est soumis à **aucune subordination juridique**. Il n'a pas à recevoir d'ordres et **ne peut pas être sanctionné** par l'association
- Sa participation est **volontaire**, il peut donc mettre un **terme à son engagement** quand bon lui semble
- Cependant, il a le devoir de **respecter les statuts de l'association**, ainsi que les normes de sécurité au sein de celle-ci



BÉNÉVOLAT ET CHARTE

Le bénévolat se caractérise par la participation à l'animation et au fonctionnement de l'association sans contrepartie ni aucune rémunération sous quelque forme que ce soit, en espèces ou en nature, hormis, éventuellement, le remboursement, pour leur montant réel et justifié, des dépenses engagées par les bénévoles dans le cadre de leur activité associative.

L'engagement bénévole contribue de ce fait à répondre à de multiples besoins dans des secteurs très variés (social et caritatif, des loisirs, du sport, de la culture et de la jeunesse, de la santé et l'aide aux malades et de l'environnement ou encore de la solidarité internationale et de l'insertion).

La charte du bénévolat

Afin de définir clairement le rôle et les attributions de toutes les parties, il est fortement recommandé aux associations de faire signer à l'ensemble de leurs bénévoles à minima, une charte du bénévolat. Cette charte doit faire l'objet d'un affichage au sein de l'association.

<https://www.francebenevolat.org/documentation/la-charte-du-benevolat-et-convention-d-engagements-reciproques>

LA VALORISATION DU BENEVOLAT

Les contributions volontaires sont valorisées et comptabilisées **si les 2 conditions suivantes sont remplies :**

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité
- L'entité est en mesure de recenser les contributions volontaires en nature et de leur donner une valeur

3. Comment la calculer et l'écrire comptablement ?

BONNES PRATIQUES

Préalablement à toute démarche de valorisation du bénévolat, l'association doit :

- s'assurer que les bases sont fiables et vérifiables : mettre en place un processus d'identification et de recensement des informations (états des temps, fiches de travaux, bordereaux de suivi d'opérations)
- appliquer des méthodes transparentes et constantes
- Définir objectifs, organisation et principes de valorisation: procédures écrites; utilisation de logiciel de suivi des heures etc.

MESURER LE BENEVOLAT

L'association peut lister les heures des bénévoles via un tableau récapitulatif par personne et par tâche. Chaque bénévole remplit un tableau individuel regroupant les jours, durée et tâches effectués, qu'il ne manquera pas de signer.

L'association peut opter pour des applications comme «Bénévalibre» qui permet aux bénévoles et aux associations de suivre plus facilement leurs actions et le temps passé. Ce logiciel libre et gratuit a été développé pour faciliter la valorisation du bénévolat dans les associations.

Bénévalibre

Le logiciel libre qui facilite la gestion et la valorisation du bénévolat dans les associations.

[Voir les associations](#)

VALORISER = DONNER UNE VALEUR AU BENEVOLAT

Aucun texte ne fixe de barème ni de « tarif » pour valoriser le bénévolat, c'est la doctrine comptable qui propose différentes méthodes

La valorisation repose sur des caractères spécifiques :

- choix de l'unité : heure, opération...
- choix de la méthode de valorisation :
 - valeur de remplacement selon la qualification de la personne concernée et son intervention,
 - SMIC net ou brut chargé, assorti de coefficients de pondération

QUID DES MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ?

- Pas de texte réglementaire donnant le cadre d'une valorisation obligatoire ou non d'une situation de bénévolat.
- Tout au plus de la doctrine sur laquelle d'ailleurs les professionnels comptables ne sont pas unanimes.
- Certains ne valorisent pas les mandats électifs en nom propre puisqu'ils constituent l'essence même du contrat associatif.

ASPECTS COMPTABLES DEPUIS L'ANC n°2018-06

CRC 1999-01 (abrogé)



La comptabilisation était une option

ANC 2018-06



La comptabilisation est une obligation...

...et la non-comptabilisation l'exception

ASPECTS COMPTABLES DEPUIS L'ANC n°2018-06

Le principe est désormais que les entités valorisent et comptabilisent les contributions volontaires en nature

- Si l'entité décide de ne pas le faire, elle doit justifier cette décision dans l'annexe et donner une information sur leur nature et leur importance
- Les contributions volontaires en nature demeurent présentées au pied du compte de résultat, sauf l'abandon des frais des bénévoles (non traité ici)

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de la classe 8, au débit et au crédit, au pied du compte de résultat, dans la rubrique « Contributions volontaires en nature ».

ASPECTS COMPTABLES DEPUIS L'ANC n°2018-06

Exemple: Une association a recours à un bénévole pour la tenue de sa comptabilité. Ce bénévole a réalisé 200 heures de bénévolat dans l'année valorisées à 15 € toutes charges comprises de l'heure, soit un total de 3 000 €.

Compte débité	Compte crédité	Libellé	D	C
864...		Personnel bénévole	3 000	
	875...	Bénévolat		3 000
Contribution volontaire bénévolat				

DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT

- **Les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées si 2 conditions sont remplies cumulativement**
 - ❑ La nature et l'importance des CVN sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité
 - ❑ L'entité est en mesure de recenser et de valoriser les CVN
- **Enregistrement avec des comptes de classe 8**

Au débit (86), emploi des CVN selon leur nature

860 - Secours en nature
861 - Mises à disposition gratuite de biens
862 - Prestations
864 - Personnel bénévole

Au crédit (87), CVN par catégorie

870 - Dons en nature
871 - Prestations en nature
875 – Bénévolat

AU PIED DU COMPTE DE RESULTAT : EN 2 COLONNES DE TOTAUX EGAUX

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Bénévolat</i>		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Personnel bénévole</i>		
TOTAL		

DANS L'ANNEXE

Informations sur les CVN dont l'association a bénéficié

- Si elles ne sont pas comptabilisées : il faut indiquer les motifs de cette décision et donner une information sur leur nature et leur importance
- Si elles le sont : les informations portent sur les modalités de leur recensement, de leur quantification et de leur valorisation
- NB : si l'entité estime que la présentation des contributions volontaires en nature n'est pas compatible avec son objet ou ses principes de fonctionnement, cette position doit être motivée et une information doit figurer dans l'annexe sur la nature et l'importance de ces contributions



Réponses à vos questions posées via le chat

4. À quoi ça sert?

Au-delà de répondre à une obligation comptable, l'intérêt de valoriser comptablement le bénévolat peut être multiple:

Donner une **image fidèle** de l'activité associative, pas seulement une vision financière

Connaitre et montrer le **coût réel** de ses activités

Faire ressortir la **part d'autofinancement** tirée du bénévolat >> effet levier pour les financements publics

Relativiser les frais de fonctionnement au regard du nombre réel d'intervenants dans l'action et la structure

Mettre en évidence l'importance de la « **ressource** » **bénévole** et la nécessité de veiller à son renouvellement

Remercier, valoriser et **fidéliser les bénévoles**

Observer **l'évolution du bénévolat** de son association et **anticiper les besoins** en cas de diminution de celui-ci (recrutement, recherche financements supplémentaires)

Démontrer le caractère désintéressé de la gestion bénévole

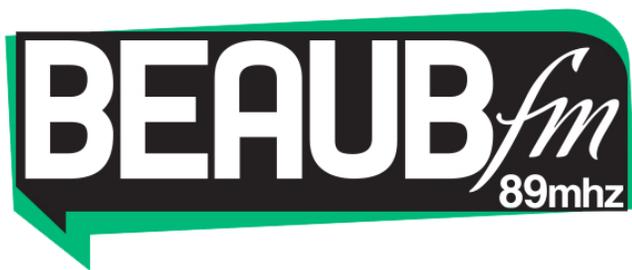
Démontrer la prépondérance des activités non lucratives



Témoignage de Nelly Brunaud et Alain Morisset,
co-président·es de l'association Bonnac Loisirs



Témoignage de Jérémie Galliot,
trésorier de la radio associative Beaub FM



5. Comment être aidé ?



INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT



Guid'Asso
Réseau national d'appui

Partout en Nouvelle-Aquitaine, les personnes ressources Guid'Asso vous accueillent, vous informent, vous orientent et vous accompagnent

Infos et cartographie : <https://lemouvementassociatif-na.org/guidasso/>



LE PORTAIL REGIONAL: DES FORMATIONS GRATUITES POUR LES BENEVOLES EN NOUVELLE-AQUITAINE



AGENDA DES FORMATIONS

ANNUAIRE DES ORGANISATEURS

GUIDE D'UTILISATION



Inscrivez vous à la newsletter du portail pour recevoir chaque fin de mois les formations à venir !

[En cliquant ici](#)

TROUVEZ LA FORMATION CORRESPONDANT À VOS BESOINS :

Sur ce portail vous trouverez les formations proposées par les associations, l'Etat et les collectivités territoriales, à destination principale des bénévoles de Nouvelle-Aquitaine. Elles visent à favoriser le développement et la montée en compétences des bénévoles dans les territoires.

Thèmes ▾	Départements ▾	Format ▾
Dates ▾	Mots clés	RECHERCHER

[VOIR L'AGENDA DES FORMATIONS](#)

**DES ORGANISATEURS PRÉSENTS
POUR VOUS FORMER EN NOUVELLE-AQUITAINE !**

<https://formations-benevoles-nouvelleaquitaine.org/>

vendredi 6 octobre

9h30-12h30



Formation en ligne

Valorisation comptable de l'engagement

bénévole - module 1

[En savoir plus et s'inscrire](#)

jeudi 19 octobre

9h30-12h30

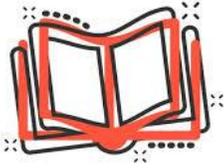


Formation en ligne

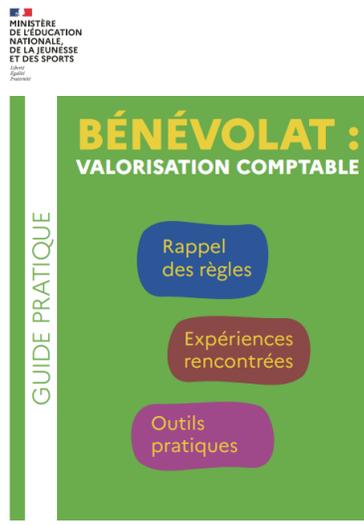
Valorisation comptable de l'engagement

bénévole - module 2

[En savoir plus et s'inscrire](#)



DOCUMENTATION



*Page ressource
et guide du
Ministère de
l'Éducation
nationale, de la
Jeunesse et des
sports*

<https://www.associations.gouv.fr/la-valorisation-comptable-du-benevolat.html>



*Publication du
Mouvement
associatif des
Pays de la Loire*

<https://lemouvementassociatif-pdl.org/la-valorisation-comptable-du-benevolat-en-4-questions/>

BÉNÉVALIBRE

C'est quoi ?



Bénévalibre
Valoriser l'engagement

- Un logiciel et une application pour faciliter la gestion et la valorisation du bénévolat

- Un projet à l'initiative du  qui développe l'application en 2019
- Pensé et développé en logiciel libre : la philosophie du libre, comme celle du fait associatif, converge vers l'intérêt général et les biens communs
- Avec le soutien de différents partenaires experts, techniques et financiers :



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

BÉNÉVALIBRE

À qui ça s'adresse ?



Bénévalibre
Valoriser l'engagement

BÉNÉVALIBRE POUR LES ASSOCIATIONS

- Enregistrer le temps que les bénévoles consacrent à leurs activités associatives
- Faciliter la gestion du bénévolat
- Faciliter la valorisation du bénévolat dans les associations

BÉNÉVALIBRE POUR LES BENEVOLES

- Participe à l'accueil du bénévole (outil d'inclusion)
- Facilite la valorisation de ses compétences pour une VAE via le passeport bénévole
- Facilite l'accès aux crédits formation via le CEC (bénévolat de fonction dirigeant seulement qui implique la nomination d'un référent CEC)

Merci d'avoir suivi ce webinaire !

Retrouvez le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

